

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Castelnau d'Arbieu
32500 Castelnau d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal 02 mars 2020

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie

PRESENTS : CANDELON Denis, CANTAN Elisabeth, CIAPA Emmanuel, COLAS Mathieu, LAGARDE Pascal, MASSON Claude, POLES Daniel, RANDIMBIVOLOLONA Odile, SOLANA Claude, TARBOURIECH Olivier.

ABSENTS EXCUSES : CALVI Cristelle

SECRETAIRE : CIAPA Emmanuel

- Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2019 ;
- Dénomination de lieux-dits;
- Planning élections municipales
- Questions diverses.

Approbation compte-rendu 16 décembre 2019

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Dénomination de lieux-dits :

M le Maire fait part au conseil de la demande de plusieurs administrés concernant une modification de la dénomination de leur habitation.

Actuellement, les adresses sur la commune sont définies par lieux-dits. Des habitations distantes de plusieurs centaines de mètres peuvent avoir la même adresse, ce qui engendre des confusions et des difficultés de remise de courrier ou colis, ou de repérage pour des personnes extérieures à la Commune.

En particulier, il existe 3 habitations dénommées « Au Gavachon » ou « le Gavachon », situées sur la Voie Communale n°115 : il s'agit de :

- M Robert CARRERE domicilié « Le Gavachon », parcelle B 170, B 172, B 173
- M Thierry CARRERE domicilié « Au Gavachon », parcelle B 162
- M David ROULAND domicilié « Au Gavachon », parcelle B 506

M Thierry CARRERE et M David ROULAND demandent au Conseil Municipal de modifier leur adresse, et proposent :

- pour M Thierry CARRERE : « Les Peupliers »
- pour M David ROULAND : « La Cima ».
- M Robert CARRERE conserve le nom « Le Gavachon ».

Il est rappelé que la dénomination des voies est du ressort du conseil municipal.

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions, pour nommer la parcelle B 162, appartenant à M Thierry CARRERE : « Les Peupliers », et- la parcelle B 506, appartenant à M David ROULAND : « La Cima » ; sachant que l'habitation de M Robert CARRERE conservera son nom « Le Gavachon »

Il est noté que les panneaux correspondant seront fournis par la Mairie, et installés, en remplacement de ceux présents actuellement ; et que les services cadastraux et postaux seront avertis.

Planning élections municipales :

Préparation des permanences pour les élections municipales.

Questions diverses :

SIDEL : un projet de collecte des pneus à la déchetterie de Lectoure à partir du mois de mai est à l'étude.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21 h 40

Le Maire



Le Secrétaire

